



TLA
3.30

TLA
4.10

VEHIS ✓

ÉTAPE 1 : affichage de l'acte - Exemple acte ACT*

1

À partir de l'écran d'accueil, appuyez sur « **Réglages** », puis sur « **TLA** ».

2

Appuyez sur « **Paramètres application** ».

3

Appuyez sur « **Choix actes affichés** ».

4

Cochez l'acte à afficher (ici **ACT***). L'acte affiché doit être modifié pour le facturer (voir étape 2).

Cette étape n'est nécessaire que si celui-ci n'apparaît pas dans la liste de des actes au moment de la réalisation de la FSE.

ÉTAPE 2 : modifier l'acte - Exemple acte ACT*

1

À partir de l'écran d'accueil, appuyez sur « **Réglages** », puis sur « **TLA** ».

2

Appuyez sur « **Actes réglementaires** ».

3

Appuyez sur l'acte à modifier (ici **ACT***).

4

Renseignez les paramètres de l'acte (se référer à la note d'accompagnement) puis validez. Vous pouvez facturer.

Lors de la création d'une FSE avec l'acte affiché et modifié, un forçage sera réalisé à la sécurisation de la facture

*ACT = cet acte est donné à titre indicatif et ne correspond à aucune nomenclature. La procédure décrite est valable pour tous les actes support et/ou les actes de majoration.